



LE MOT DU MAIRE



Chères et chers Saint Bauzillois,

En ces temps très perturbés la France a été une nouvelle fois frappée par le terrorisme. À Arras, l'impensable a été commis. Le monde enseignant a été très durement touché par cet acte terroriste. Les élus Saint Bauzillois soutiennent le

monde enseignant et ont été présents lors de la minute de silence dans toutes les classes de l'école. J'espère que l'État (dont c'est la mission régalienne) mettra tout en œuvre pour que de tels actes ne se reproduisent plus.

Centre médical : comme on peut s'en apercevoir lorsque l'on passe devant la pharmacie, le centre médical avance à grands pas. Je remercie le monde médical pour la ténacité dont il a fait preuve car la réalisation du centre n'a pas été un long fleuve tranquille. De nombreuses contraintes, dont notre administration a le secret, sont venues compliquer la mise en œuvre du projet. Le soutien de la commune est fort et entier, avec l'espoir d'une ouverture prévue mi 2024.

Travaux à la salle des rencontres : des travaux de modernisation de la salle des rencontres vont être entrepris par la municipalité. La salle sera insonorisée,

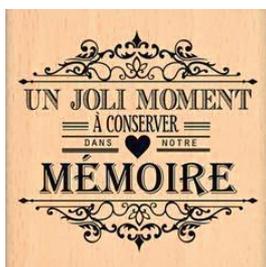
les menuiseries seront changées et la cuisine va être améliorée. Cette salle, très appréciée des Saint Bauzillois, avait besoin d'une rénovation.

Route de Montoulieu : suite à la vitesse excessive de nombreux véhicules sur la route de Montoulieu, nous avons demandé au département une étude précise de la situation. Elle a été édifiante. Plus de 16000 véhicules par semaine dont 85% roulent au-dessus de la vitesse autorisée. On ne va pas attendre qu'un accident grave se produise, notamment pour les riverains. Il a été demandé au Département de nous présenter un projet pour faire ralentir ce flot de véhicules. La Police Municipale ainsi que la Nationale verbalisent ceux qui traversent le village à une vitesse excessive et, bien souvent, avec le téléphone portable à la main. Plusieurs accidents ont eu lieu sur la RD 986, donc il est de mon devoir d'agir pour protéger les habitants, en particulier les piétons et les cyclistes. Je demande, à toutes et à tous le respect du code de la route dans tout le village, c'est à cette condition que nous pourrions circuler en toute sécurité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année.

Oscar Alle, Maire

LE MOT DES ÉLUS



La culture, la préservation et la mise en valeur du patrimoine sont des enjeux importants pour notre commune.

Les aînés sont porteurs de véritables richesses. Ils possèdent la mémoire de leur famille, d'une époque, d'un

territoire (des éléments du « patrimoine culturel immatériel » menacés de disparaître)

La mairie de Saint Bauzille de Putois souhaite mettre en valeur le patrimoine historique et humain de la commune, dans toute sa diversité, en s'appuyant sur la mémoire précieuse de nos anciens.

Le projet « Les passeurs de mémoire(s) » commence à prendre forme. Le 2 novembre, une rencontre aura lieu dans la salle des mariages pour présenter aux

participants de cette belle aventure le projet autour d'un petit goûter, moment de partage, d'écoute et de convivialité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

Mary Robillart, Adjointe au Maire, culture, Environnement et Patrimoine



INFORMATIONS MAIRIE - INCIVILITÉS



UN TRISTE CONSTAT !!!

Les citoyens n'ont jamais autant été préoccupés par les problématiques environnementales, ni les collectivités autant mobilisées pour améliorer le service public de gestion des déchets sur notre territoire. **ET POURTANT LES INCIVILITES DEMENTENT dans le village.**

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être est considéré comme un dépôt sauvage, et ce peu importe la nature ou le volume. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles. On pense souvent que les dépôts sauvages ne concernent que les lieux isolés comme les forêts, les bords d'un cours d'eau ... Si ces lieux sont en effet la cible de ces incivilités, déposer des déchets sur un trottoir, en ville ou un village est un délit !

Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3ème classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).

Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5ème classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende. Enfin, une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.

Le dépôt sauvage n'est pas une fatalité, à chacun d'agir comme citoyen responsable pour préserver notre planète, éviter d'accentuer la pollution ainsi que la dégradation des paysages. Préservons la nature et agissons !



Favoriser la propreté de l'espace public

INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS DE SACS POUR LES DEJECTIONS CANINES.

L'un des principaux avantages de l'installation de distributeurs de sacs à crottes de chien dans notre commune est de favoriser la propreté de l'espace public. En effet, ces équipements permettent aux propriétaires de chiens de ramasser facilement les déjections de leur animal, évitant ainsi que celles-ci ne souillent les trottoirs, les parcs, les jardins et les autres espaces publics.

La présence de distributeurs de sacs à crottes incite les propriétaires de chiens à adopter un comportement civique en les sensibilisant à la nécessité de ramasser les déjections de leur animal. Cela contribue à créer un environnement plus propre et plus agréable pour tous les habitants, réduisant ainsi les risques de conflits entre les propriétaires de chiens et les autres usagers de l'espace public



Mary Robillart, Adjointe à l'environnement

COMPOSTEUR PARTAGÉ

Au 1^{er} janvier 2024, les déchets organiques sont interdits dans les sacs gris !!!!

En octobre 2022, sur notre commune de Saint Bauzille de Putois s'est installé le premier site de compostage partagé. L'engouement des habitants a été tel que nous avons dû rajouter un quatrième bac DE MATURATION afin de permettre un cycle supplémentaire.

Autant dire que la commune sera riche en compost fabriqué sur place !

Un nouveau composteur partagé a été installé à côté de la salle polyvalente fin octobre.

Mary Robillart, Adjointe à l'environnement



DU VERT POUR ST BAU



Le dimanche 8 octobre, les jardiniers des jardins communaux se sont réunis autour d'un barbecue et de divers mets préparés par chacun.

Ambiance décontractée sous un beau soleil. Discussions, rires, humour et convivialité ont contribué à cette belle journée de partage. Nous regrettons l'absence de quelques-uns de nos jardiniers pris par leurs obligations professionnelles ou familiales.

Les jardiniers ont tenu à remercier la mairie pour sa contribution gustative et le service technique pour le prêt des tables et bancs.

Mary Robillart, Adjointe à l'environnement

DES NOUVELLES DE LA STATION D'EPURATION

Des investigations (passage caméra dans la zone d'épandage inopérante, vidange du bassin n°2 pour recherches de fuites) vont enfin pouvoir être menées ; l'expert nommé par le tribunal ayant été hospitalisé ces deux derniers mois.

Après un remue-méninge entre votre serviteur et Christophe des services techniques, nous avons trouvé une solution pour endiguer la fuite permanente de la STEP. Une pompe de relevage a été installée en parallèle de la sortie des effluents et l'eau est ainsi remontée dans le bassin n°1.

Ceci permet de ne plus alimenter les différentes « mares » qui se sont créées en aval de la station.

Le site a déjà commencé à s'assécher mais cette solution ne peut être que provisoire.

Nous restons bien évidemment vigilants pour le suivi de ce dossier.

Jean BURDIN, Adjoint au Maire



L'AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE : RENOVATION, VALORISATION ET CONCERTATION

Rendez-vous le samedi 18 novembre de 13h30 à 17h30 !



Déjà évoquée dans des bulletins précédents, la revalorisation de l'espace public fait partie des objectifs de l'équipe municipale. La rénovation de la Grand Rue, en très mauvais état, est bien sûr la priorité ; les travaux devraient commencer début 2024.

Comme cela a été prévu, un processus de concertation va être engagé. Il se déroulera sous la forme d'un premier atelier plus particulièrement destiné aux riverains de la Grand Rue mais néanmoins ouvert à tous les habitants de la commune qui sont intéressés. Gilles Amphoux, architecte-urbaniste du cabinet Agence Amphoux installé à Sommières, maître d'œuvre de notre projet global de requalification de l'espace public, animera cet atelier participatif qui se déroulera :

samedi 18 novembre de 13h30 à 17h30.

L'accueil des participants est prévu à la salle polyvalente, autour d'un café ; après une brève introduction, une déambulation sera organisée dans la Grand Rue et aux alentours avec un questionnaire à compléter. Puis une discussion aura lieu, à nouveau dans la salle polyvalente, pour échanger autour des observations et suggestions des participants : il s'agira de « rêver » le centre-bourg, d'imaginer de nouveaux usages et de nourrir la réflexion collective.

Ensuite une synthèse de l'atelier permettra d'aborder les thèmes de la circulation, du stationnement, des commerces/services/équipements, des espaces publics et les autres questions soulevées par les participants.

Venez nombreux pour participer activement à cette première phase de concertation !

Cette rencontre constitue une première étape dans la réalisation de notre projet global de développement et d'aménagement territorial sur la commune, dont l'élaboration s'est initialement appuyée sur le diagnostic établi par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault, puis sur les propositions de

l'agence de G. Amphoux qui visent à prendre en compte au mieux les problématiques de notre bourg, par exemple le manque de visibilité du centre ancien, l'absence de transversalité entre les quartiers situés de chaque côté de la RD, le mauvais état de la place du Christ, etc. tout en respectant *l'esprit du lieu*.

L'équipe, regroupant architecte-urbaniste et ingénieurs dans divers domaines, a soulevé avec pertinence des questions essentielles : mobilité et parking, mixité des usages de l'espace public, qualité environnementale et architecturale, prise en compte du changement climatique, économies d'énergie, etc.

Au-delà de l'aménagement du centre-bourg, l'équipe municipale se préoccupe aussi de l'aménagement de l'ensemble de la commune, par exemple de l'implantation d'équipements culturels et sportifs de qualité, si importants pour tous les saint-bauzillois.

Nous avons engagé une discussion avec la Communauté des communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, mais aussi avec le Département de l'Hérault et la Région Occitanie, ainsi qu'avec les services de l'Etat. Nous cherchons à faire travailler ensemble les diverses collectivités territoriales sur des projets pouvant bénéficier tant à notre commune qu'à notre territoire élargi.

Monsieur le Maire et des membres de l'équipe ont ainsi rencontré la Vice-présidente de la Région Occitanie chargée de l'Aménagement du territoire, Mme Brutus, en juillet dernier. Nous avons des échanges réguliers avec M. Vivancos, Conseiller régional et élu local. Nous avons également rencontré, il y a quelques semaines, des chargés de mission du Cabinet de M. Mesquida, Président du Conseil Départemental, ainsi que les directeurs / directrices des Sports, de l'Aménagement du territoire et des Solidarités. Cette volonté de dialogue avec les instances régionales et départementales a été bien perçue et nous vous présenterons bientôt, nous l'espérons, le résultat des diverses démarches entreprises.

Le recherche d'aides financières est bien entendu au cœur de notre action car des projets d'envergure et de qualité ne peuvent être réalisés qu'avec des financements conséquents. La recherche de subventions est un travail long, compliqué et parfois frustrant ! Il s'agit de plus en plus de répondre à des appels à candidature complexes et dans des délais souvent contraints. Mais votre équipe municipale ne se décourage pas devant les lourdeurs administratives (et les préconisations parfois contradictoires des services de l'Etat !).

.../

INFORMATIONS MAIRIE

..../

A titre d'exemple, nous avons candidaté, le 13 octobre dernier, au programme « *Village d'Avenir* » lancé fin août par le gouvernement. L'objectif de ce programme est d'aider les petites communes à monter des projets complexes et lourds (c'est notre cas !), à articuler les divers aspects de leurs projets et à trouver des sources de financement.

Nous sommes également en train de monter un dossier pour candidater au dispositif « *Bourg-Centre* » de la Région Occitanie qui pourrait nous permettre de financer une partie des travaux envisagés. Sans compter les traditionnelles demandes de subvention auprès de l'Etat et du Département qui nous ont permis, par exemple, de poser les fondations de la *Maison des Aînés* (voir article suivant).

Vous trouverez des documents précisant ce qui est évoqué ci-dessus sur le site de la Mairie : <https://www.saintbazuilledeputois.fr/projets-et-realizations/urbanisme/test-urbanisme>

Si vous souhaitez échanger sur l'espace public dans le centre ancien, les diverses questions relatives à l'aménagement de la commune et la valorisation de notre patrimoine, n'hésitez-pas à contacter la mairie :

accueil@saintbazuilledeputois.fr

Anne-Marie Motard, Adjointe à l'urbanisme, action et coopération territoriales, Conseillère Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises.



Crédits photos : Laurent Boyer

LA MAISON DES AÎNÉS

La construction de la Maison des Aînés, route de Montoulieu, a enfin commencé ! C'était l'un des premiers projets de l'équipe municipale, sa réalisation est maintenant effective, en partie grâce aux aides de l'Etat. Cette résidence, conçue par le cabinet d'architecte Prohin, comprendra quatre appartements en location destinés à des personnes âgées non dépendantes, résidant dans la commune. Chaque appartement aura une terrasse et un petit jardin. Une salle de convivialité commune est également prévue. La proximité entre l'école et la Maison des Aînés permettra sans nul doute de beaux échanges intergénérationnels. Nous espérons que ces logements seront appréciés par leurs futurs occupants !



LES AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux que vous avez prévus sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

La liste des travaux soumis à autorisation est longue et va bien au-delà de la simple construction d'un nouveau bâtiment. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'administration française :

Service-Public.fr.



Le lien suivant permet d'accéder directement aux informations sur les autorisations d'urbanisme ; vous y trouverez également un service d'aide aux démarches en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante. Le permis de construire est délivré par la mairie. Dans un premier temps, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie pour savoir si votre projet se situe dans un secteur protégé.

A titre d'exemple (liste non exhaustive), les constructions et travaux suivants doivent faire l'objet d'un permis de construire (à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires) :

- construction d'une maison ou d'un bâtiment neuf ;
- extension d'un bâtiment existant (selon l'emprise au sol : les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à vingt mètres carrés) ;
- travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination entre les différentes destinations et sous-destinations (définies aux articles R. 151-27 et R. 151-28), etc.

Déclaration préalable

Doivent être précédés d'une déclaration préalable, lorsqu'ils ne sont pas soumis à permis de construire (en application des articles R. 421-14 à R. 421-16), les travaux exécutés sur des constructions existantes (à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations

ordinaires) et les changements de destination des constructions existantes.

A titre d'exemple (liste non exhaustive), les travaux et constructions suivants doivent faire l'objet d'une déclaration préalable :

- travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (y compris pour les travaux de ravalement si le bien est situé dans un secteur protégé - par exemple dans le périmètre des 500 mètres du Château et son parc dans notre commune) ;
- travaux qui ont pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher supérieure à cinq mètres carrés et qui répondent aux critères cumulatifs suivants : une emprise au sol créée inférieure ou égale à vingt mètres carrés et une surface de plancher créée inférieure ou égale à vingt mètres carrés ;
- transformation de plus de cinq mètres carrés de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher, etc.

Textes de loi et références

⇒ [Code de l'urbanisme : articles *R421-17](#)

Travaux soumis à déclaration préalable

⇒ [Code de l'urbanisme : articles L421-1 à L421-9](#)

Travaux soumis à permis de construire

⇒ [Code de l'urbanisme : articles *R421-14](#)

Travaux soumis à permis de construire

N'hésitez pas à vous rapprocher du Service Urbanisme de la commune afin d'avoir des précisions et des conseils avant d'engager un projet de construction, rénovation ou transformation :

urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Anne-Marie Motard, Adjointe à l'urbanisme

ACCÈS À LA FIBRE

Certains usagers se plaignent de difficultés de raccordement à la fibre, en particulier ceux qui doivent engager "un raccordement à la demande" car étant éloigné du dispositif.

La mairie essaie avec maintes difficultés d'avoir un interlocuteur fiable qui prenne en charge les problèmes, sans grand succès jusqu'à présent... Pour étayer notre démarche, pouvez-vous, si vous avez des problèmes, nous les communiquer par écrit en donnant toutes les précisions nécessaires ? Nous avons déjà plusieurs dossiers mais certains habitants ont récemment contacté l'accueil de la mairie. Il nous faut une trace écrite et un exposé clair des difficultés pour que nous puissions le joindre à notre demande. Par mail si possible :

accueil@saintbauzilledeputois.fr (Ou par lettre)

INFORMATIONS MAIRIE

CIRCULATION ROUTE DE MONTOLIEU

Une étude sur la route de Montoulieu a été réalisée du 26/06/2023 au 02/07/2023 par le département au niveau du haut du cimetière.

Cette étude a pour objectif de déterminer le niveau de circulation ainsi que la vitesse sur cette route limitée à 30km/h;

En une semaine, 16 592 véhicules ont emprunté cette route (la RD108) dont 961 poids lourds.

En moyenne il passe 50 véhicules à l'heure (en un sens) et 1124 par jour.

La vitesse moyenne relevée est de 50km/h au lieu de 30 !!!

85% roulent au-dessus de 50 km/h

50% roulent au-dessus de 60 km/h

Tous ces chiffres démontrent la haute fréquentation de cette route mais surtout le non-respect des limitations de vitesse.

Des discussions sont en cours avec le Département afin de trouver des solutions à ce problème. La création d'un passage piéton au-dessus du cimetière, les réductions de la voie par une écluse sont des idées ainsi évoquées



Réduction de la voie par une écluse



Lieu de l'étude de la circulation

Pascal Guichard, Adjoint à la sécurité

RECRUTEMENT POLICE NATIONALE

DEVENEZ POLICIER
FORMATION RÉMUNÉRÉE
ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE
+DE 100 MÉTIERS
REJOIGNEZ-NOUS SUR
devenirpolicier.fr

DEVENEZ POLICIÈRE
FORMATION RÉMUNÉRÉE
ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE
+DE 100 MÉTIERS
REJOIGNEZ-NOUS SUR
devenirpolicier.fr

VACCIN GRIPPE

**La grippe arrive
mais son vaccin est déjà là.**

Personnes de 65 ans et plus, femmes enceintes, personnes atteintes de maladie chronique : la vaccination contre la grippe est le moyen le plus efficace pour vous protéger.

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DU THAURAC
VOUS PROPOSE

Pour vous faciliter la vaccination, permanences à la PHARMACIE de ST BAU

Vaccination faite par le pharmacien

- Tous les lundi – mardi & mercredi

Vaccination faite par les Infirmiers libéraux de St Bauzille de Putois :

De 9 heures à 12 heures

- Jeudi 2 novembre
- Jeudi 9 novembre
- Jeudi 16 novembre
- Jeudi 23 novembre

Vous pouvez aussi toujours vous faire vacciner à domicile si besoin ou au cabinet de votre choix.

INFORMATIONS MAIRIE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Le monde est en ébullition, l'Europe, l'Afrique, il faut donc être vigilant. Il faut se rappeler des sacrifices de nos aïeux. Pour cela, venez nombreux ce 11 novembre 2023, pour honorer tous les Morts pour la France, toutes guerres confondues.

La cérémonie se déroulera ainsi :

11 heures 15 : départ du cortège de la place du Christ.

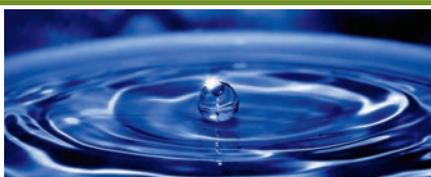
11 heures 30 : dépôt de gerbe au monument aux Morts.

L'Espérance St Bazilloise exécutera les sonneries militaires. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité avec la distribution de diplômes de félicitations aux enfants présents.

Venez nombreux pour soutenir nos Armées et tous ceux qui subissent les terribles effets de ces guerres

Association des anciens combattants

ABONNEMENT EAU



Vous changez de logement ? Aménagement ? Déménagement ?

Le service de l'eau et de l'assainissement, vous invite à vous présenter en Mairie afin de nous signaler tout changement !

Les formulaires **de souscription et / ou de résiliation** sont disponibles en Mairie ou directement sur son site, Rubrique « Vivre à St BAU », « Service de l'eau », « Les démarches ».

Deux relevés sont effectués par an, pour être le plus juste possible et prévenir d'éventuelles fuites.

Service de l'eau

Mail : eau@saintbazilledeputois.fr

MARCHÉ DE NOËL

Cette année, le Marché de Noël se déroulera *le samedi 16 décembre sur la Place du Christ.*



Il réunira tous types de marchands et de nombreuses animations, tout pour passer un moment convivial accompagné d'un vin chaud ou d'une bonne crêpe.

De nombreuses idées cadeaux, de la bonne humeur, la Banda Bonhomme, la venue du Père Noël, différents Foodtrucks proposant des plats réconfortants ...

En ce mois de décembre, si magique pour les petits et les grands, voilà une occasion de sortir en famille, malgré la fraîcheur de l'hiver.

Nous vous invitons à venir nous y rejoindre !

Le marché des producteurs sera bien sûr toujours présent dans la Grand Rue.

Service Fêtes et Manifestations

Marché de Noël
Saint-Bazille-de-Putois
Samedi 16 décembre
DE 10H À 18H

Producteurs locaux
Artisans / Créateurs
Maquillage
Spectacle pour enfants
Visite du Père Noël
Petite restauration
Musique Ambulante

POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTER LA MAIRIE
04 67 73 70 12
ACCUEIL@SAINTBAZILLEDEPUTOIS.FR

INFORMATIONS MAIRIE

DECHETS VERTS

RETOUR DES DECHETS VERTS AUX BAOUTES.

En raison de la pollution créée par les fuites de la station d'épuration, nous avons été contraints de fermer le site des Baoutes et de transférer la plateforme de déchets verts sur la zone de Frigoulet.

De récents travaux d'aménagement et de sécurisation du site au niveau des Baoutes permettent ainsi le retour de l'activité sur le lieu habituel.

Nous sommes désolés de la gêne occasionnée par ces interventions.



INDISPONIBILITÉ SALLE DES RENCONTRES

La salle des rencontres située au Plan d'eau se refait une beauté et s'améliore pour mieux vous accueillir.

Par conséquent, elle sera indisponible tout le mois de janvier.



CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

OCTOBRE ROSE



Le samedi 7 octobre a eu lieu sur le marché de St Bauzille de Putois l'opération « Octobre Rose ». La municipalité ainsi que le CCAS tiennent à remercier la générosité de tous les participants et participantes au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Un grand merci à nos miss Angel Beauté Languedoc Roussillon 2023, ainsi qu'à Josi, Félix, Laurent et Isabelle qui ont permis cette matinée soit une belle réussite.

Nous vous donnons RDV l'année prochaine.



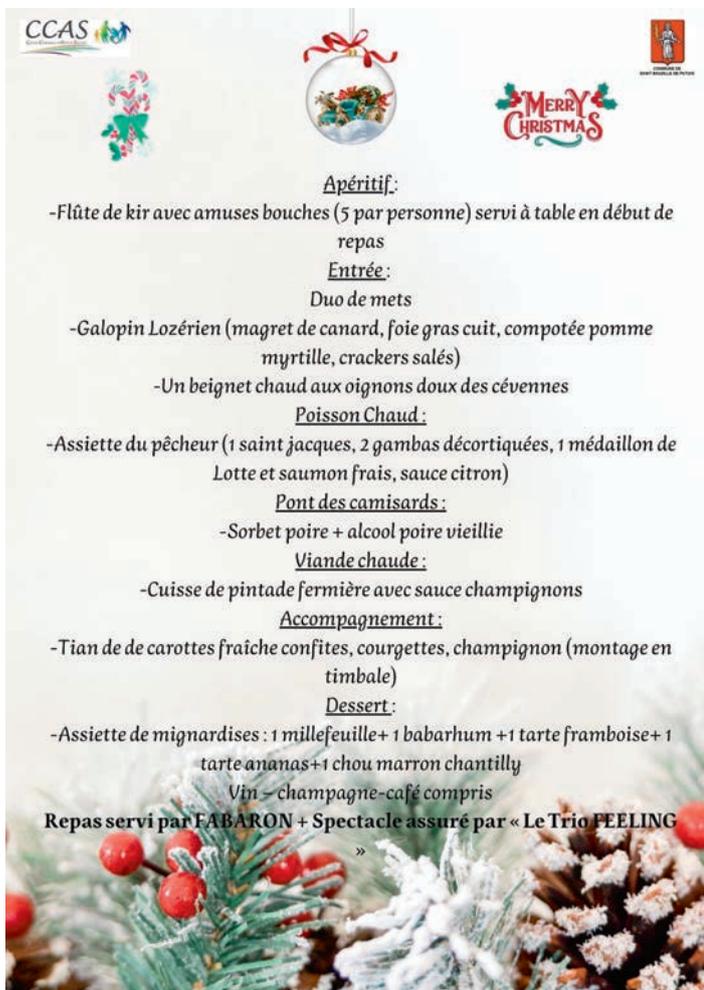
Virginie NOEL KERDUDO
Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité



REPAS DES AINÉS

Cette année, le repas des aînés se déroulera le **samedi 16 décembre 2023** à la salle Polyvalente à partir de 12h00.

Inscription obligatoire en mairie (un coupon réponse vous sera envoyé)



CCAS **MERRY CHRISTMAS**

Apéritif:
- Flûte de kir avec amuses bouches (5 par personne) servi à table en début de repas

Entrée:
Duo de mets
- Galopin Lozérien (magret de canard, foie gras cuit, compotée pomme myrtille, crackers salés)
- Un beignet chaud aux oignons doux des cévennes

Poisson Chaud:
- Assiette du pêcheur (1 saint jacques, 2 gambas décortiquées, 1 médaillon de Lotte et saumon frais, sauce citron)

Pont des camisards:
- Sorbet poire + alcool poire vieillie

Viande chaude:
- Cuisse de pintade fermière avec sauce champignons

Accompagnement:
- Tian de carottes fraîche confites, courgettes, champignon (montage en timbale)

Dessert:
- Assiette de mignardises : 1 millefeuille + 1 barbarhum + 1 tarte framboise + 1 tarte ananas + 1 chou marron chantilly
Vin - champagne - café compris

Repas servi par FABARON + Spectacle assuré par « Le Trio FEELING »

SORTIE CCAS A SAINT JEAN DU GARD

Le CCAS de la Mairie a organisé une sortie pour ses administrés et ceux d'Agones dans les Cévennes le jeudi 21 septembre 2023 : Anduze, le petit train des Cévennes jusqu'à Saint Jean du Gard, repas à la brasserie de la Gare et visite du musée de la Maison Rouge et ses collections d'arts et traditions populaires sur la société rurale et traditionnelle des Cévennes du XVIIe au XXe siècle.

Nombreux ont été ceux qui se sont replongés dans le passé et se sont remémoré les souvenirs de leur enfance.

Les accompagnateurs, Josy, Virginie, Félix et Jean ont été félicités.

Une belle journée de découverte et de partage pour tous.



THE DANSANT

Le CCAS de votre commune organise sa troisième Edition de Thé dansant

le Mercredi 15 Novembre de 14h00 à 18h00 à la salle des Rencontres.

L'entrée est au prix de 5€ et les boissons et pâtisseries seront offertes par la CCAS

Venez danser au rythme de l'orchestre Trio Feeling !!!

Rétro-musette, pasos, valse, tangos, madisons vont vous entraîner dans une après-midi festive.

Bonne humeur, émotion, chaleur et partage sont les maîtres-mots de leurs animations



CCAS

Salle des rencontres
chemin des Sauzèdes
34190 Saint-Bauzille de Putois



LA JOYEUSE PETANQUE

La JOYEUSE PETANQUE a terminé sa saison boulistique après de nombreuses animations sur le "plan d'eau" : Qualificatif au championnat de l'Hérault en tête à tête, concours le lundi de Pâques en triplette mixte, concours le week-end de Pentecôte en doublette montée, championnat des clubs vétérans et seniors durant les mois de mai et juin, concours à la mêlée les vendredi soir pendant l'été avec repas traiteur de 50 à 80 personnes.

Cette année la Joyeuse Pétanque a souhaité la création du challenge André Rouger à la mémoire de notre ancien président. Cette journée sur invitation a vu la participation de 32 équipes de bon niveau pour un concours bien doté financièrement et avec finale obligatoire, le repas de midi sous chapiteau était préparé par un traiteur qui a régalé tous les convives, le soleil était présent et les jeux tracés à l'ombre des arbres ont permis de belles parties de pétanque.

Pour la fête du village la Joyeuse Pétanque a organisé des concours pour les nombreuses équipes du village et des alentours (64 équipes doublettes et 44 pour la triplette mixte du lundi).

Notre association prend toujours plaisir à aider le Comité des Fêtes en organisant des concours ouverts à toutes et tous pendant ces 4 jours du mois d'août.

Pour clôturer l'année 2023 riche en évènements la Joyeuse Pétanque St Bazilloise organisera le dernier samedi de novembre son repas annuel qui permettra de retrouver les amis de la pétanque et de danser l'après-midi dans la salle polyvalente, nous les attendons nombreux à cette occasion.

*Le BUREAU de la JOYEUSE PETANQUE St
BAUZILLOISE*



USBC

C'est la rentrée pour les Basses Cévennes

La saison 2022/2023 s'est terminée avec son lot de satisfactions. Le très bon comportement de nos équipes engagées sur plusieurs fronts avec en point d'orgue, l'accession de l'équipe première en Départementale 3. Un tournoi de fin de saison pour les catégories U 9, U 11 et U 13, d'excellente facture avec la présence de nombreuses équipes.

L'été est passé là-dessus mais maintenant tous les yeux sont tournés vers une nouvelle saison qui se veut aussi réussie. Les entraînements ont repris et certaines équipes ont même repris le chemin de la compétition.

L'Union Sportive des Basses Cévennes accueille des joueurs et des joueuses (les plus jeunes doivent avoir 5 ans avant le 31 décembre 2023) jusqu'aux catégories seniors masculines et féminines.

L'école de foot a lieu tous les mercredis après-midi, au Rieutord : les enfants nés entre 2015 et 2018 de 14 h à 15 h 30, nés entre 2013 et 2014 de 16 h à 17 h 30. Les enfants nés en 2012 s'entraînent le mercredi, à Cazilhac de 17 h 30 à 19 h. Ceux nés en 2009 et 2010, s'entraînent les mardis et vendredis, à Cazilhac, de 18 h à 19 h 30. Les seniors garçons, les mardi et vendredi, à Cazilhac, à partir de 19 h. Les féminines seniors ainsi que les filles nées entre 2006 et 2009 s'entraînent les mercredis et vendredis, toujours à Cazilhac

Contacts téléphoniques pour plus de renseignements :
Eric (le président) : **06 59 63 61 95**

Nasser (le responsable de l'école de foot) : **06 13 83 00 84.**



ASSOCIATIONS

RUGBY CLUB VALLEE DE L'HERAULT



Le Rugby Club Vallée de l'Hérault a été fondé en 2010. L'école, labélisée par la FFR (Fédération Française de Rugby), accueille et forme des jeunes de 3 à 19 ans. Le club compte également une équipe Loisir, sans limite d'âge : « Les Vieux du Stade ».

L'année dernière, les effectifs étaient de 105 licenciés pour l'école de rugby et 37 pour « Les Vieux du Stade ». Cette année, le nombre est en augmentation avec 154 demandes de licences en cours de validation par la FFR, uniquement pour la partie Ecole. Toutes les sections sont mixtes et les Cadettes (U16) ont leur propre section féminine.

Étant labélisé par la FFR, le RCVH bénéficie d'un soutien financier par le Département et de l'appui de Hérault Sport, Office Départemental des Sports. Ce partenariat permet de soutenir une action éducative de qualité avec la création d'un emploi de BPJEPS animation-Rugby qui vient compléter l'action de 17 éducateurs passionnés, formés ou en cours de formation.

Le club propose également de nombreux moments de convivialité hors match et entraînements pour contribuer à prolonger les valeurs partagées sur le terrain : le Noël du club, la retransmission des matchs, la soirée d'hiver ou encore un voyage de fin de saison ouvert à tous les licenciés.



INFORMATIONS

rcvalleedherault@gmail.com

<https://rcvh.fr/>

Stade Cazilhac - RCVH

554 Rte de Brissac, 34190 Cazilhac

FLAMENCO

COURS DE DANSE FLAMENCO

ST BAUZILLE DE PUTOIS

STUDIO DE DANSE
VENDREDI DE 17H15 A 18H15 (DÉBUTANTS)
DE 18H15 A 19H15 (AVANCÉS)

MONTPELLIER

MAISON POUR TOUS LEO LAGRANGE
LE LUNDI DE 18H A 19H (DÉBUTANTS)
DE 19H A 20H30 (AVANCÉS)

ALES

ESPACE "ANDRÉ CHANSON"
LE MARDI DE 17H A 18H (ENFANTS)
18H A 19H (INTERMÉDIAIRE)
DE 19H A 20H30 (AVANCÉS)

COURS D'ESSAI
GRATUIT

RENSEIGNEMENTS

04 66 77 65 35

06 60 45 26 63

MAIL: PERVENCHON@ORANGE.FR

WWW.FLAMENCOCENVENNES.NET

PLANNING L'AIRE DE FAMILLE

- **mardi 31 octobre 2023**

Soirée de HALLOWEEN : maquillage et spectacle offert par L'Aire de Famille

- **samedi 18 novembre 2023 de 10h à midi**

ATELIER MUSIQUE EN FAMILLE

- **lundi 20 novembre 2023 de 10h à midi**

CAFÉ TÉTÉE sur le thème du PORTAGE

- **jeudi 30 novembre 2023 à partir de 18h au Café Les Mouffettes**

CAFÉ PARENTALITÉ sur le thème des ADDICTIONS en partenariat avec le CODES34

- **mardi 12 décembre 2023 de 10h à midi**

CAFÉ TÉTÉE sur le thème du SOMMEIL

- **samedi 16 décembre 2023 de 10h à midi**

ATELIER MUSIQUE EN FAMILLE



ASSOCIATIONS JEUNESSE & SPORT

SOU DES ECOLES - REMERCIEMENTS VIDE GRENIER

L'association a organisé son vide grenier le dimanche 08 octobre 2023.



Nous devons cette réussite à la mobilisation des exposants, des bénévoles qui ont participé à la buvette, préparé ou rangé le matériel ainsi qu'en nous soutenant dans notre action.

Nous remercions également la mairie pour son aide.

Les bénéfices serviront à financer les projets de classe des enfants de l'école de St Bau.

MERCI POUR VOTRE MOBILISATION

SOU DES ECOLES - LOTO

LOTO
ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUES
AU PROFIT DES ENFANTS DU THAURAC

DIMANCHE 10 DECEMBRE
14H SALLE POLYVALENTE
ST BAUZILLE DE PUTOIS

BUVETTE &
RESTAURATION
SUR PLACE

À GAGNER :
Une Xbox série X
Une télévision
Un bon d'achat d'une valeur de 100€
Un jambon cru
Et bien plus encore...

TARIFS
1 CARTON 2 EUROS
6 CARTONS 10 EUROS
15 CARTONS 20 EUROS

SOUDESSECOLES34@GMAIL.COM - 07 83 45 02 38

L'association Le Sou des Ecoles Laïques organise son loto annuel à la salle polyvalente de St Bauzille de Putois. Il aura lieu le dimanche 10 décembre à partir de 13h30 pour la vente des cartons et 14h le début des parties.

Nombreux lots à gagner dont : Une Xbox série X, une télévision, un bon d'achat de 100€, paniers garnis, divers bons d'achat, des lots enfant...

L'ordinateur ne sera pas de la partie pour laisser plus de chances aux personnes présentes.

Tarifs: 2€ le carton simple, 10€ les 6 cartons, 20€ les 15 cartons.

Buvette et restauration à petits prix possible sur place.

Nous vous rappelons que tous les bénéfices serviront à maintenir le financement des différentes sorties scolaires des élèves de l'école du Thaurac.

Nous comptons sur votre présence

SOU DES ECOLES : VENTE DE SAUCISSONS/ TERRINES

A l'occasion des fêtes de fin d'année et pour changer des traditionnels chocolats, le Sou des écoles laïques propose des lots à composer de 4 produits, à choisir parmi un large choix de terrines et de saucissons fabriqués en Haute-Loire, pour 14€.

La somme récoltée contribuera à financer les sorties des enfants de l'école du Thaurac.

Chaque famille recevra le bon de commande début Novembre et pourra en faire profiter grands-parents, cousins/cousines, oncles/tantes, et même ses voisins !

Nous espérons que cette initiative plaira au plus grand nombre.

Nous comptons sur votre présence

**NOS MANIFESTATIONS
AU PROFIT DES ENFANTS**

- 8 Octobre**
Vide grenier automnal
- Novembre**
Vente de saucissons
- 10 Décembre**
Loto
- 22 Décembre**
Spectacle de Noël
- 28 Avril**
Vide grenier printanier
- 4 Mai**
Marché aux fleurs et plants
- 1er Juin**
Fête de l'Animation
- 28 Juin**
Kermesse

SOUDESSECOLES34@GMAIL.COM - 07 83 45 02 38

ASSOCIATIONS JEUNESSE & SPORT

THURAC TENNIS CLUB

Ça y est, la saison a débuté au Thaurac Tennis Club.

La recherche d'un(e) enseignant(e) est toujours d'actualité. A ce jour, les cours collectifs adultes et enfants du samedi ont été déprogrammés et le club n'a pu proposer que des cours "enfants" seulement le mercredi.

En effet, Franck Terrat (ancien moniteur de Ganges, Sumène et du Vigan, et ancien joueur classé en seconde série, certains le connaissent...) a quitté sa retraite et nous a rejoint. Nous le remercions pour sa bienveillance envers nous, car sans lui, nous aurions dû fermer l'école de tennis ! Plusieurs soirs par semaine et le samedi matin, les adultes se retrouvent donc sur les terrains sans enseignants mais avec une grande motivation pour continuer le tennis et représenter fièrement les couleurs du club dans les différents championnats du département.

Le bureau du club profite de cet article pour remercier grandement les fidèles adhérents et partenaires pendant cette période difficile.

Championnat Départemental - Equipe femme :

24 sept : Réception du TC ASPTT (Mtp)

01 oct : Déplacement au TC Vendargues

08 oct : Déplacement au TC St Georges d'orques

15 oct : Réception du TC Sussargues

12 nov : Déplacement au TC St Martin de Londres

Championnat Départemental - Equipe homme :

24 sept : Déplacement au TC Clapiers

01 octobre : Réception du TC Baillargues

08 octobre : Réception du TC St Georges d'orques

15 octobre : Déplacement au TC St Martin de Londres

12 novembre : Réception du TC Lunel

A ce jour nos deux équipes sont en milieu de tableau.

Tournois :

Un grand bravo à Rodolphe Lopez pour ses victoires en finale des tournois tennis-fauteuil de Mâcon (71) et à Miribel (01) !

TMC (Tournoi Multi Chances) :

Plusieurs TMC sont organisés par le club tout au long de l'année et le 1er a été un TMC Homme le 21 octobre 2023.

Animations :

Le 16 décembre 2023, le club invite ses adhérents au goûter de Noël du club et le tirage au sort de la tombola aura lieu lors de la galette des rois prévue en début d'année 2024.

Un dernier mot pour vous souhaiter à tous de belles fêtes de fin d'année et à bientôt sur les courts !!!

Et toujours pour nous suivre :

facebook.com/thauractc

thauractc@gmail.com

EXPOSITION L'ÉTOILE SPORTIVE



Le District de l'Hérault de Football propose, avec le concours du Département de l'Hérault et le soutien logistique d'Hérault Sport, l'exposition « Lucarnes d'antan ».

Ces lucarnes mettront en lumière bon nombre de clubs héraultais aujourd'hui disparus.

Qui se cache derrière ces clubs ayant tenu le haut du pavé, marqué leur ville, leur village, pourquoi ont-ils disparu ?

Après un long travail de recherche, Paul Grimaud, Vice-Président du District de l'Hérault de Football, vous en dira plus, à l'occasion du vernissage de cette étonnante exposition, mettant en avant l'humain au cœur de l'histoire du football héraultais, **le Vendredi 24 novembre à 18h30 Atrium de la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela - Montpellier**

A cette occasion, vous pourrez découvrir ou redécouvrir une exposition sur l'Étoile sportive de Saint Bazille



PHARMACIE DE GARDE

NOVEMBRE 2023

Pharmacies de Garde



DECEMBRE 2023

Du 1 au 3	MALLET	ST BAUZILLE	04 67 73 70 05
Du 4 au 9	LOPEZ	SAUVE	04 66 77 50 61
	Pharmacie des châtaigniers	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Du 10 au 17	RODRIGUEZ	GANGES	04 67 73 84 12
Du 18 au 24	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	FERAL	ARRE	04 67 82 01 02
Du 25 au 30	SCHOENIG	SUMENE	04 67 81 35 60

Le 1	SCHOENIG	SUMENE	04 67 81 35 60
Du 2 au 8	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 9 au 15	RASTOLDO	GANGES	04 67 73 84 12
Du 16 au 22	NOCELLA	QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	LE VIGAN	04 67 81 00 10
Du 23 au 24	MOLLES	GANGES	04 67 73 84 15
Le 25	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	BOURIDAH	VALLERAUGUE	04 67 82 20 07
Du 26 au 29	MOLLES	GANGES	04 67 73 84 15
Le 30	FABRE	ST HIPPOLYTE	04 66 77 20 14
	Pharmacie Principale	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Le 31	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19

ETAT CIVIL

Décès:

Sincères condoléances à la famille et aux proches :

† Claude AUDITEAU nous a quitté le 31 août 2023

† Louis SALVI nous a quitté le 11 septembre 2023



LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

Lorsque le prochain bulletin municipal paraîtra, les fêtes de la Toussaints, Halloween, seront passées. Ensuite, nous commémorerons le 11 novembre et puis plus tard Noël arrivera !

Nous n'avons pas le cœur à faire la fête ni à polémiquer avec tout ce qui se passe dans ce monde de fous !

Nous avons une pensée pour tous ces gens qui souffrent et qui vivent ces atrocités barbares.

Le moment venu, il sera temps de vous informer de l'actualité de notre village et de vous tenir au courant de notre action malgré le peu de moyens que l'on nous donne.

Bonne fin d'année à vous tous.



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS



1115 avenue du chemin neuf
Tél : 04 67 73 70 12
Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00
Lundi : 14h à 17h

Accueil - communication - associations - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 99 53 36 09 eau@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police 04 67 73 76 92 (06 75 72 49 07)

police@saintbauzilledeputois.fr **uniquement pendant les heures de services, sinon composer le 17**

Urgences mairie (samedi, dimanche et jours fériés de 08h00 à 12h00) 06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS
Tous les mardis de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou
ccas.mairiestbauzille@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

1199 Avenue du chemin neuf
Tel : 04 67 73 75 06 - 04 99 53 36 09

Horaires d'ouverture : **au public** : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 et mardi de 17h00 à 19h00

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les **samedis de l'année de 8h00 à 12h30**
Sur la Place du Christ

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi
Lévé de courrier à 11h00

RÉCAPITULATIF—COLLECTE DES DÉCHETS

- **Tous les lundis et jeudis** : Collecte des bacs gris
- **Tous les mercredis** : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00. (Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag) **(+65ans ou situation handicap) sur inscription**

- **Le 4^{ème} jeudi du mois** : les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager) **(+ 65 ans ou situation handicap) sur inscription**

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

NUMÉROS UTILES

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Médecin Peypey Claudie	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisir	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67
France Services Ganges	04 67 73 18 92
SGC Est Hérault (trésorerie Saint Mathieu)	04 67 29 30 03

BULLETIN MUNICIPAL

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : mensuelle

Site internet : [htt ://saintbauzilledeputois.fr/](http://saintbauzilledeputois.fr/)